



Convocation pour licenciement motif personnel

Par **bubur**, le **06/05/2011** à **16:53**

Bonjour, rnje suis salarié depuis 1 an ds une structure d'aide à la personne (société embauchant des auxiliaires de vie et aides ménagères à temps partiel de plus de 10 salariés) en tant qu'employé administratif. Aujord'hui je viens de recevoir une convocation pour un entretien préalable au licenciement pour motif personnel après avoir reçu il y a 10 jours un recommandé pour invoquer des griefs infondés. j'aimerais connaître mes droits outre le fait d'être éventuellement assisté, et surtout des conseils afin de ne pas commettre des erreurs lors de l'entretien) merci pour votre aide CDLT

Par **Cornil**, le **10/05/2011** à **19:19**

Bonsoir "bubur" rnIl faut te faire assister au cours de l'entretien, ne serait-ce que pour avoir un témoin qui puisse attester des propos échangés. rnVoir <http://vosdroits.service-public.fr/F2778.xhtml>rnBon courage et bonne chance

Par **bubur**, le **10/05/2011** à **19:58**

merci bcp pour vos conseils. CDLT